



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation de la prime d'activité

Question écrite n° 20985

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur la revalorisation de 100 euros de la prime d'activité pour les salariés payés au SMIC. Cette mesure, avait pour objectif d'étendre la prime d'activité à un million de ménages supplémentaires et d'aider les foyers français les plus modestes. Il s'interroge sur son coût. Par ailleurs, il se demande quel est le taux de non-recours. Il l'interroge sur la manière dont pourrait être mis en place un versement automatique afin que la prime soit versée à l'ensemble des personnes qui peuvent en bénéficier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20985

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Action et comptes publics](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 5978

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)